

Objet d'étude : Les Philosophes des Lumières et le combat contre l'injustice

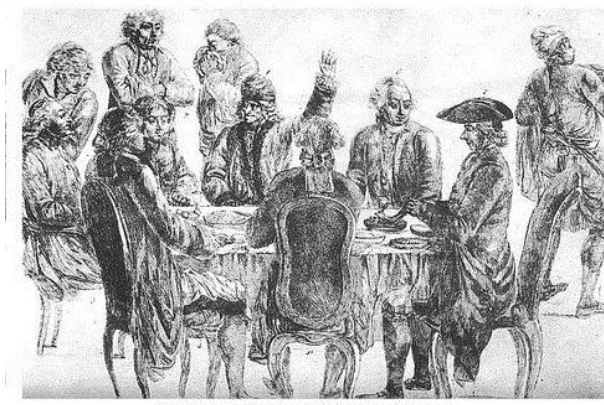
Séquence : Regards critiques sur l'Homme et de la société du XVIIIème siècle : combats d'hier et d'aujourd'hui.

Corpus de textes proposé pour cette séquence :

- Biographies sommaires de Voltaire et Diderot,
- Acte V, scène 3, *Le mariage de Figaro* de Beaumarchais (1784),
- *Traité sur la tolérance* à l'occasion de la mort de Jean Calas, de Voltaire (1763),
- Chanson « Roméo kiffe Juliette » tirée de l'album *3^{ème} temps* de Grand Corps Malade (2010),
- *Dialogue du chapon et de la poularde*, de Voltaire (1763),
- *Faut-il manger les animaux ?* de Jonathan Safran Foer (2009),
- *Code noir* (1718),
- *De l'esprit des lois*, « De l'esclavage des nègres » (livre XV, chapitre VI) de Montesquieu (1748),
- « La fracture sexuelle », article paru dans *Le Monde* (le 7 mars 2004),
- Postambule de la *Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne*, d'Olympe de Gouges (1791).

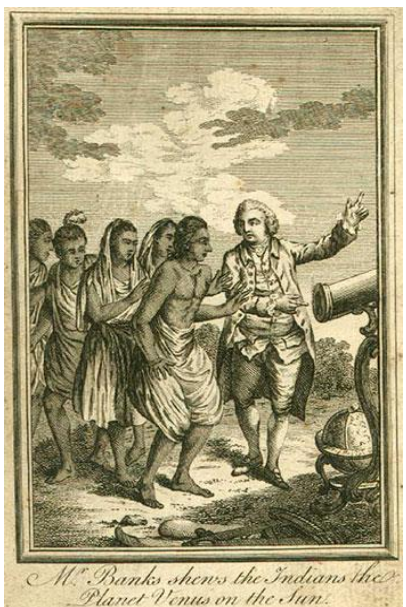


Philosophes des Lumières avec *Entretiens sur un autre monde*



Voltaire and Diderot at Café Le Procope

Voltaire et Diderot au Café *Le Procope*



Voyage de Cook (5 avril 1769)



Bibliothèque de Crespi (1715)

François-Marie AROUET dit **VOLTAIRE** (1694-1778) : auteur dramatique, historien, philosophe, poète. L'œuvre de Voltaire est considérable, il a abordé tous les genres de la littérature : poète, il écrit *La Henriade*, *La Pucelle*, très discutée, *les Contes en vers* ; auteur tragique, il fit jouer *Eryphile* en 1732, *Œdipe*, *Zaïre* etc. ; historien, *le Siècle de Louis XIV* et *l'Histoire de Charles XII* sont des chefs-d'œuvre ; ses romans les meilleurs sont *Zadig* et *Candide* : il a écrit de nombreux ouvrages philosophiques, des mémoires ou plaidoyers en faveur de Calas, Sirven et autres victimes de l'absolutisme et de l'intolérance. Il a fait connaître, en France, Shakespeare et le théâtre anglais. Il a été élu en 1746 à l'Académie française.

Denis **DIDEROT** (1713-1784) : philosophe et écrivain français.
Dans ses *Pensées Philosophiques* (1746), Diderot plaide pour une religion naturelle. Se montrant trop libéral par rapport à la religion et aux "mystères", il est condamné par l'Eglise. En 1747, il est chargé par le libraire Le Breton de diriger avec d'Alembert les travaux de l'Encyclopédie. *La Lettre sur les aveugles et à l'usage de ceux qui voient* (1749) provoque son incarcération au château de Vincennes pendant trois mois. Après sa libération, Diderot se consacre entièrement et pendant plus de vingt ans à la réalisation de *l'Encyclopédie*, véritable travail d'éditeur, qui lui assure la notoriété. Le premier volume est publié en 1751 et le dernier en 1772. En parallèle à *l'Encyclopédie*, Diderot poursuit son œuvre littéraire tout en menant une vie éclectique et tumultueuse. Ses romans, ses critiques et ses essais philosophiques, dont une grande partie ne sera publiée qu'après sa mort, montrent le souci de définir la véritable nature de l'homme et sa place dans le monde

Acte V, scène 3, *Le mariage de Figaro* de Beaumarchais (1784)

FIGARO, seul, se promenant dans l'obscurité, dit du ton le plus sombre.

(...) Non, monsieur le comte, vous ne l'aurez pas. Vous ne l'aurez pas. Parce que vous êtes un grand seigneur, vous vous croyez un grand génie ! Noblesse, fortune, un rang, des places, tout cela rend si fier ! Qu'avez-vous fait pour tant de biens ? Vous vous êtes donné la peine de naître, et rien de plus : du reste, homme assez ordinaire ! Tandis que moi, morbleu, perdu dans la foule obscure, il m'a fallu déployer plus de science et de calculs pour subsister seulement, qu'on n'en a mis depuis cent ans à gouverner toutes les Espagnes ; et vous voulez jouter ! On vient. C'est elle. Ce n'est personne. — La nuit est noire en diable, et me voilà faisant le sot métier de mari, quoique je ne le sois qu'à moitié ! (*Il s'assied sur un banc.*) Est-il rien de plus bizarre que ma destinée ! Fils de je ne sais pas qui ; volé par des bandits ; élevé dans leurs mœurs, je m'en dégoûte et veux courir une carrière honnête ; et partout je suis repoussé ! J'apprends la chimie, la pharmacie, la chirurgie ; et tout le crédit d'un grand seigneur peut à peine me mettre à la main une lancette vétérinaire ! (...) (*Il se lève.*) Que je voudrais bien tenir un de ces puissants de quatre jours, si légers sur le mal qu'ils ordonnent, quand une bonne disgrâce a cuvé son orgueil ! Je lui dirais que les sottises imprimées n'ont d'importance qu'aux lieux où l'on en gêne le cours ; que, sans la liberté de blâmer, il n'est point d'éloge flatteur ; et qu'il n'y a que les petits hommes qui redoutent les petits écrits. (*Il se rassied.*) (...)

Comment cela m'est-il arrivé ? Pourquoi ces choses et non pas d'autres ? Qui les a fixées sur ma tête ?

Forcé de parcourir la route où je suis entré sans le savoir, comme j'en sortirai sans le vouloir, je l'ai jonchée d'autant de fleurs que ma gaieté me l'a permis ; encore je dis ma gaieté, sans savoir si elle est à moi plus que le reste, ni même quel est ce moi dont je m'occupe : un assemblage informe de parties inconnues ; puis un chétif être imbécile, un petit animal folâtre, un jeune homme ardent au plaisir, ayant tous les goûts pour jouir, faisant tous les métiers pour vivre, maître ici, valet là, selon qu'il plaît à la fortune ; ambitieux par vanité, laborieux par nécessité, mais paresseux... avec délices ! orateur selon le danger, poète par délassement ; musicien par occasion, amoureux par folles bouffées, j'ai tout vu, tout fait, tout usé. Puis l'illusion s'est détruite, et, trop désabusé. Désabusé !... Suzon, Suzon, Suzon ! que tu me donnes de tourments !... J'entends marcher ... on vient. Voici l'instant de la crise.

(*Il se retire près de la première coulisse à sa droite.*)

Traité sur la tolérance à l'occasion de la mort de Jean Calas, de Voltaire (1763)

En 1761, on retrouve Marc-Antoine Calas pendu dans le magasin de son père, Jean Calas, un protestant. Ce dernier est accusé de l'avoir tué pour l'empêcher de se convertir au catholicisme, religion majoritaire en France à l'époque. Condamné à mort, il subit le supplice de la roue. Voltaire pense pourtant que Jean Calas était innocent : il rédige alors Le traité sur la tolérance pour réhabiliter sa mémoire.

Il paraissait impossible que Jean Calas, vieillard de soixante-huit ans, qui avait depuis longtemps les jambes enflées et faibles, eut seul étranglé et pendu un fils âgé de vingt-huit ans, qui était d'une force au-dessus de l'ordinaire ; il fallait absolument qu'il eut été assisté dans cette exécution par sa femme, par son fils Pierre Calas, par Lavaisse, et par la servante. Ils ne s'étaient pas quittés un seul moment le soir de cette fatale aventure. Mais cette supposition était encore aussi absurde que l'autre : car comment une servante zélée catholique¹ aurait-elle pu souffrir que des huguenots² assassinent un jeune homme élevé par elle pour le punir d'aimer la religion de cette servante ? Comment Lavaisse serait-il venu exprès de Bordeaux pour étrangler son ami dont il ignorait la conversion³ prétendue ? Comment une mère tendre aurait-elle mis les mains sur son fils ? Comment tous ensemble auraient-ils pu étrangler un jeune homme aussi robuste qu'eux tous, sans un combat long et violent, sans des cris affreux qui auraient appelé tout le voisinage, sans des coups réitérés, sans des meurtrissures, sans des habits déchirés.

Il était évident que, si le parricide⁴ avait pu être commis, tous les accusés étaient également coupables, parce qu'ils ne s'étaient pas quittés d'un moment ; il était évident qu'ils ne l'étaient pas ; il était évident que le père seul ne pouvait l'être ; et cependant l'arrêt condamna ce père seul à expirer sur la roue.

Le motif de l'arrêt était aussi inconcevable que tout le reste. Les juges qui étaient décidés pour le supplice de Jean Calas persuadèrent aux autres que ce vieillard faible ne pourrait résister aux tourments, et qu'il avouerait sous les coups des bourreaux son crime et celui de ses complices. Ils furent confondus, quand ce vieillard, en mourant sur la roue, prit Dieu à témoin de son innocence, et le conjura de pardonner à ses juges.

¹ Zélée catholique : très pieuse, très pratiquante.

² Huguenots : autre nom pour dire « protestants »

³ Conversion : changement de religion.

⁴ Parricide : meurtre d'un membre de la même famille.

Chanson « Roméo kiffe Juliette » tirée de l'album 3^{ème} temps de Grand Corps Malade (2010)

Roméo habite au rez-de-chaussée du bâtiment trois
 Juliette dans l'immeuble d'en face au dernier étage
 Ils ont 16 ans tous les deux et chaque jour quand ils se voient
 Grandit dans leur regard une envie de partage
 C'est au premier rendez-vous qu'ils franchissent le pas
 Sous un triste ciel d'automne où il pleut sur leurs corps
 Ils s'embrassent comme des fous sans peur du vent et du froid
 Car l'amour a ses saisons que la raison ignore

Roméo kiffe Juliette et Juliette kiffe Roméo
 Et si le ciel n'est pas clément tant pis pour la météo
 Un amour dans l'orage, celui des dieux, celui des Hommes
 Un amour, du courage et deux enfants hors des normes

Juliette et Roméo se voient souvent en cachette
 Ce n'est pas qu'autour d'eux les gens pourraient se moquer
 C'est que le père de Juliette a une kippa sur la tête
 Et celui de Roméo va tous les jours à la mosquée
 Alors ils mentent à leurs familles, ils s'organisent comme des pros
 S'il n'y a pas de lieux pour leur amour, ils se fabriquent un décor
 Ils s'aiment au cinéma, chez des amis, dans le métro
 Car l'amour a ses maisons que les darons ignorent

Roméo kiffe Juliette et Juliette kiffe Roméo
 Et si le ciel n'est pas clément tant pis pour la météo
 Un amour dans l'orage, celui des dieux, celui des hommes
 Un amour, du courage et deux enfants hors des normes

Le père de Roméo est vénèr, il a des soupçons
 La famille de Juliette est juive, tu ne dois pas t'approcher d'elle
 Mais Roméo argumente et résiste au coup de pression
 On s'en fout papa qu'elle soit juive, regarde comme elle est belle
 Alors l'amour reste clandestin dès que son père tourne le dos
 Il lui fait vivre la grande vie avec les moyens du bord
 Pour elle c'est sandwich au grec et cheese au McDo
 Car l'amour a ses liaisons que les biftons ignorent

Roméo kiffe Juliette et Juliette kiffe Roméo
 Et si le ciel n'est pas clément tant pis pour la météo
 Un amour dans l'orage, celui des dieux, celui des hommes
 Un amour, du courage et deux enfants hors des normes

Mais les choses se compliquent quand le père de Juliette
 Tombe sur des messages qu'il n'aurait pas dû lire
 Un texto sur l'i-phone et un chat Internet
 La sanction est tombée, elle ne peut plus sortir
 Roméo galère dans le hall du bâtiment trois
 Malgré son pote Mercutio, sa joie s'évapore
 Sa princesse est tout près mais retenue sous son toit
 Car l'amour a ses prisons que la raison déshonore
 Mais Juliette et Roméo changent l'histoire et se tirent

A croire qu'ils s'aiment plus à la vie qu'à la mort
Pas de fiolle de cyanure, n'en déplaie à Shakespeare
Car l'amour a ses horizons que les poisons ignorent

Roméo kiffe Juliette et Juliette kiffe Roméo
Et si le ciel n'est pas clément tant pis pour la météo
Un amour dans l'orage, celui des dieux, celui des hommes
Un amour, du courage et deux enfants hors des normes

Roméo kiffe Juliette et Juliette kiffe Roméo
Et si le ciel n'est pas clément tant pis pour la météo
Un amour dans un orage réactionnaire et insultant
Un amour et deux enfants en avance sur leur temps.

Dialogue du chapon et de la poularde, de Voltaire (1763)

LE CHAPON⁵. - Eh, mon Dieu ! ma poule, te voilà bien triste, qu'as-tu ?

LA POULARDE⁶. - Mon cher ami, demande-moi plutôt ce que je n'ai plus. Une maudite servante m'a prise sur ses genoux, m'a plongé une longue aiguille dans le cul, a saisi ma matrice⁷, l'a roulée autour de l'aiguille, l'a arrachée et l'a donnée à manger à son chat. Me voilà incapable de recevoir les faveurs du chantre du jour, et de pondre.

LE CHAPON. - Hélas ! ma bonne, j'ai perdu plus que vous ; ils m'ont fait une opération doublement cruelle : ni vous ni moi n'aurons plus de consolation dans ce monde ; ils vous ont fait poularde, et moi chapon. La seule idée qui adoucit mon état déplorable, c'est que j'entendis ces jours passés, près de mon poulailler, raisonner deux abbés italiens à qui on avait fait le même outrage afin qu'ils pussent chanter devant le pape avec une voix plus claire⁸. Ils disaient que les hommes avaient commencé par circoncrire leurs semblables, et qu'ils finissaient par les châtrer : ils maudissaient la destinée et le genre humain.

LA POULARDE. - Quoi ! c'est donc pour que nous ayons une voix plus claire qu'on nous a privés de la plus belle partie de nous-mêmes ?

LE CHAPON. - Hélas ! ma pauvre poularde, C'est pour nous engraisser, et pour nous rendre la chair plus délicate.

LA POULARDE. - Eh bien ! quand nous serons plus gras, le seront-ils davantage ?

LE CHAPON. - Oui, car ils prétendent nous manger.

LA POULARDE. - Nous manger ! ah, les monstres !

LE CHAPON. - C'est leur coutume ; ils nous mettent en prison pendant quelques jours, nous font avaler une pâtée dont ils ont le secret, nous crèvent les yeux pour que nous n'ayons point de distraction ; enfin, le jour de la fête étant venu, ils nous arrachent les plumes, nous coupent la gorge, et nous font rôtir. On nous apporte devant eux dans une large pièce d'argent ; chacun dit de nous ce qu'il pense ; on fait notre oraison funèbre⁹ : l'un dit que nous sentons la noisette ; l'autre vante notre chair succulente ; on loue nos cuisses, nos bras, notre croupion ; et voilà notre histoire dans ce bas monde finie pour jamais.

LA POULARDE. - Quels abominables coquins ! Je suis prête à m'évanouir. Quoi ! on m'arrachera les yeux ! on me coupera le cou ! Je serai rôtie et mangée ! Ces scélérats n'ont donc point de remords ?

⁵ Chapon : jeune coq châtré engraisé pour la table.

⁶ Poularde : jeune poule à qui on a enlevé les ovaires pour l'empêcher de pondre et intensément engraisée.

⁷ Matrice : utérus.

⁸ Référence aux castrats, chanteurs émasculés dès l'enfance afin qu'ils gardent une voix de soprano ou d'alto.

⁹ Oraison funèbre : discours prononcé à l'occasion des obsèques d'un personnage illustre.

LE CHAPON. - Non, m'amie ; les deux abbés dont je vous ai parlé disaient que les hommes n'ont jamais de remords des choses qu'ils sont dans l'usage de faire.

LA POULARDE. - La détestable engeance¹⁰ ! Je parie qu'en nous dévorant ils se mettent encore à rire et à faire des contes plaisants, comme si de rien n'était.

LE CHAPON. - Vous l'avez deviné ; mais sachez pour votre consolation (si c'en est une) que ces animaux, qui sont bipèdes comme nous, et qui sont fort au-dessous de nous, puisqu'ils n'ont point de plumes, en ont usé ainsi fort souvent avec leurs semblables. J'ai entendu dire à mes deux abbés que tous les empereurs chrétiens et grecs ne manquaient jamais de crever les deux yeux à leurs cousins et à leurs frères ; que même, dans le pays où nous sommes, il y avait eu un nommé Débonnaire qui fit arracher les yeux à son neveu Bernard. Mais pour ce qui est de rôtir des hommes, rien n'a été plus commun parmi cette espèce. Mes deux abbés disaient qu'on en avait rôti plus de vingt mille¹¹ pour de certaines opinions qu'il serait difficile à un chapon d'expliquer, et qui ne m'importent guère.

LA POULARDE. - C'était apparemment pour les manger qu'on les rôtissait.

LE CHAPON. - Je n'oserais pas l'assurer ; mais je me souviens bien d'avoir entendu clairement qu'il y a bien des pays, et entre autres celui des Juifs, où les hommes se sont quelquefois mangés les uns les autres.

LA POULARDE. - Passe pour cela. Il est juste qu'une espèce si perverse se dévore elle-même, et que la terre soit purgée de cette race. Mais moi qui suis paisible, moi qui n'ai jamais fait de mal, moi qui ai même nourri ces monstres en leur donnant mes œufs, être châtrée, aveuglée, décollée, et rôtie ! Nous traite-t-on ainsi dans le reste du monde ?

LE CHAPON. - Les deux abbés disent que non. Ils assurent que dans un pays nommé l'Inde, beaucoup plus grand, plus beau, plus fertile que le nôtre, les hommes ont une loi sainte qui depuis des milliers de siècles leur défend de nous manger ; que même un nommé Pythagore, ayant voyagé chez ces peuples justes, avait rapporté en Europe cette loi humaine, qui fut suivie par tous ses disciples. Ces bons abbés lisaient Porphyre le Pythagoricien, qui a écrit un beau livre contre les broches. O le grand homme ! le divin homme que ce Porphyre ! Avec quelle sagesse, quelle force, quel respect tendre pour la Divinité il prouve que nous sommes les alliés et les parents des hommes ; que Dieu nous donna les mêmes organes, les mêmes sentiments, la même mémoire, le même germe inconnu d'entendement¹² qui se développe dans nous jusqu'au point déterminé par les lois éternelles, et que ni les hommes ni nous ne passons jamais ! En effet, ma chère poularde, ne serait-ce pas un outrage à la Divinité de dire que nous avons des sens pour ne point sentir, une cervelle pour ne point penser ? Cette imagination digne, à ce qu'ils disaient, d'un fou nommé Descartes, ne serait-elle pas le comble du ridicule et la vaine excuse de la barbarie ? Aussi les plus grands philosophes de l'antiquité ne nous mettaient jamais à la broche. Ils s'occupaient à tâcher d'apprendre notre

¹⁰ Engeance : catégorie de personnes détestables.

¹¹ Ceux que l'Eglise considérait comme « hérétiques » pouvaient être condamnés à être brûlés vifs sur le bûcher. Les athées et les protestants notamment.

¹² Entendement : faculté de comprendre, intelligence.

langage, et de découvrir nos propriétés si supérieures à celles de l'espèce humaine. Nous étions en sûreté avec eux comme dans l'âge d'or. Les sages ne tuent point les animaux, dit Porphyre ; il n'y a que les barbares et les prêtres qui les tuent et les mangent. Il fit cet admirable livre pour convertir un de ses disciples qui s'était fait chrétien par gourmandise.

LA POULARDE. - Eh bien ! dressa-t-on des autels à ce grand homme qui enseignait la vertu au genre humain, et qui sauvait la vie au genre animal ?

LE CHAPON. - Non, il fut en horreur aux chrétiens qui nous mangent, et qui détestent encore aujourd'hui sa mémoire ; ils disent qu'il était impie¹³, et que ses vertus étaient fausses, attendu qu'il était païen.

LA POULARDE. - Que la gourmandise a d'affreux préjugés ! J'entendais l'autre jour, dans cette espèce de grange qui est près de notre poulailler, un homme qui parlait seul devant d'autres hommes qui ne parlaient point ; Il s'écriait que « Dieu avait fait un pacte avec nous et avec ces autres animaux appelés hommes ; que Dieu leur avait défendu de se nourrir de notre sang et de notre chair ». Comment peuvent-ils ajouter à cette défense positive la permission de dévorer nos membres bouillis ou rôtis ? Il est impossible, quand ils nous ont coupé le cou, qu'il ne reste beaucoup de sang dans nos veines ; ce sang se mêle nécessairement à notre chair ; ils désobéissent donc visiblement à Dieu en nous mangeant. De plus, n'est-ce pas un sacrilège de tuer et de dévorer des gens avec qui Dieu a fait un pacte ? Ce serait un étrange traité que celui dont la seule clause serait de nous livrer à la mort. Ou notre créateur n'a point fait de pacte avec nous, ou c'est un crime de nous tuer et de nous faire cuire il n'y a pas de milieu.

LE CHAPON. - Ce n'est pas la seule contradiction qui règne chez ces monstres, nos éternels ennemis. Il y a longtemps qu'on leur reproche qu'ils ne sont d'accord en rien. Ils ne font des lois que pour les violer ; et, ce qu'il y a de pis, c'est qu'ils les violent en conscience. Ils ont inventé cent subterfuges¹⁴, cent sophismes¹⁵ pour justifier leurs transgressions. Ils ne se servent de la pensée que pour autoriser leurs injustices, et n'emploient les paroles que pour déguiser leurs pensées. Figure-toi que, dans le petit pays où nous vivons, il est défendu de nous manger deux jours de la semaine : ils trouvent bien moyen d'éluder la loi ; d'ailleurs cette loi, qui te paraît favorable, est très barbare ; elle ordonne que ces jours-là on mangera les habitants des eaux ils vont chercher des victimes au fond des mers et des rivières. Ils dévorent des créatures dont une seule coûte souvent plus de la valeur de cent chapons : ils appellent cela jeûner, se mortifier. Enfin je ne crois pas qu'il soit possible d'imaginer une espèce plus ridicule à la fois et plus abominable, plus extravagante et plus sanguinaire.

LA POULARDE. - Eh, mon Dieu ! ne vois-je pas venir ce vilain marmiton de cuisine avec son grand couteau ?

LE CHAPON. - C'en est fait, m'amie, notre dernière heure est venue ; recommandons notre âme à Dieu.

¹³ Impie : athée.

¹⁴ Subterfuge : ruse, stratagème.

¹⁵ Sophisme : raisonnement logique en apparence mais en réalité totalement faux.

LA POULARDE. - Que ne puis-je donner au scélérat qui me mangera une indigestion qui le fasse crever ! Mais les petits se vengent des puissants par de vains souhaits, et les puissants s'en moquent.

LE CHAPON. - Aïe ! on me prend par le cou. Pardonnons à nos ennemis.

LA POULARDE. - Je ne puis ; on me serre, on m'emporte. Adieu, mon cher chapon.

LE CHAPON. - Adieu, pour toute l'éternité, ma chère poularde.

Faut-il manger les animaux ? Jonathan Safran Foer (2009)

Les porcs sont tout aussi intelligents et sensibles que les chiens, au sens le plus raisonnable de ces adjectifs. Certes ils ne peuvent pas bondir sur la banquette arrière d'une Volvo, mais ils sont capables d'aller chercher, de courir et de jouer, de se montrer espiègles et de rendre l'affection qu'on leur donne. Alors pourquoi n'ont-ils pas le droit de se lover près du feu ? Pourquoi ne leur épargne-t-on pas au moins de passer à la broche ?

Le tabou nous interdisant de manger les chiens révèle quelque chose à leur sujet, et nous en apprend beaucoup sur nous.

Les Français, qui adorent leurs chiens, mangent parfois leurs chevaux.

Les Espagnols, qui adorent leurs chevaux, mangent parfois leurs vaches.

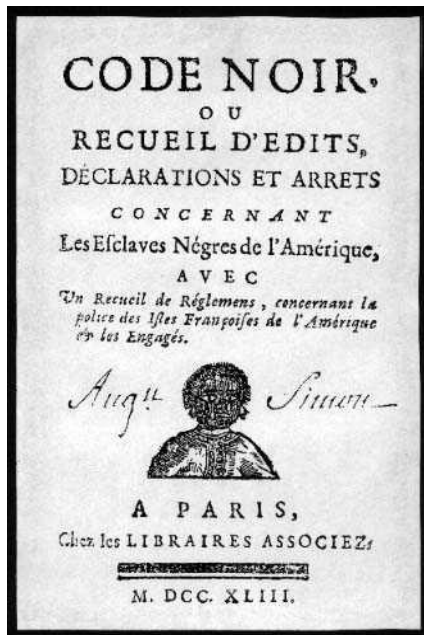
Les Indiens, qui adorent leurs vaches, mangent parfois leurs chiens.

Quoique écrits dans un contexte très différents, les mots de George Orwell dans *La Ferme des animaux* peuvent s'appliquer ici : « Tous les animaux sont égaux, mais certains sont plus égaux que d'autres. » La protection apportée à tel ou tel animal n'est pas une loi de la nature ; elle découle des histoires que nous racontons sur la nature.

Alors qui est dans le vrai ? Quelles peuvent être les raisons conduisant à exclure la viande canine de nos menus ? Le carnivore sélectif répondra sans doute : Ne mangez pas vos animaux de compagnie. Mais les chiens ne sont pas considérés comme des compagnons dans les endroits où on les mange. Et qu'en est-il de nos voisins qui n'ont pas d'animaux chez eux ? Serions-nous en droit d'élever des objections s'ils mangeaient du chien au dîner ?

Entendu, alors dans ce cas : Ne mangez pas les animaux ayant des capacités mentales significatives. Si par « capacités mentales significatives » nous entendons le genre de capacités que possède un chien, alors c'est parfait pour les chiens. Mais une telle définition s'appliquerait aussi aux porcs, vaches, poulets et à de nombreuses espèces d'animaux marins.

Code noir (1718)



Le Code noir ou recueil d'édits, déclarations et arrêts concernant les esclaves nègres de l'Amérique a été rédigé en 1685 à la demande de Louis XIV.

On y trouve des articles parlant de punitions physiques notamment.

Voici quelques articles :

« Article 38 : L'esclave fugitif qui aura été en fuite pendant un mois, à compter du jour que son maître l'aura dénoncé en justice, aura les oreilles coupées et sera marqué d'une fleur de lis une épaule ; s'il récidive un autre mois pareillement du jour de la dénonciation, il aura le jarret coupé, et il sera marqué d'une fleur de lis sur l'autre épaule et la troisième fois, il sera puni de mort. »

« Article 42 : Pourront seulement les maîtres, lorsqu'ils croiront que leurs esclaves l'auront mérité les faire enchaîner et les faire battre de verges ou cordes. Leur défendons de leur donner la torture, ni le leur faire aucune mutilation de membres, à peine de confiscation des esclaves et d'être procédé contre les maîtres extraordinairement. »

« Article 44 : Déclarons les esclaves être meubles... »

De l'esprit des lois, « De l'esclavage des nègres » (livre XV, chapitre VI), de Montesquieu (1748)

Si j'avais à soutenir le droit que nous avons eu de rendre les nègres esclaves, voici ce que je dirais :

Les peuples d'Europe ayant exterminé ceux de l'Amérique, ils ont dû mettre en esclavage ceux de l'Afrique, pour s'en servir à défricher tant de terres. Le sucre serait trop cher, si l'on ne faisait travailler la plante qui le produit par des esclaves.

Ceux dont il s'agit sont noirs depuis les pieds jusqu'à la tête ; et ils ont le nez si écrasé qu'il est presque impossible de les plaindre.

On ne peut se mettre dans l'idée que Dieu, qui est un être très sage ait mis une âme, surtout une âme bonne, dans un corps tout noir,

Il est si naturel de penser que c'est la couleur qui constitue l'essence de l'humanité, que les peuples d'Asie, qui font des eunuques¹⁶, privent toujours les noirs du rapport qu'ils ont avec nous d'une façon plus marquée.

On peut juger de la couleur de la peau par celle des cheveux, qui, chez les Égyptiens, les meilleurs philosophes du monde, étaient d'une si grande conséquence¹⁷, qu'ils faisaient mourir tous les hommes roux qui leur tombaient entre les mains.

Une preuve que les nègres n'ont pas le sens commun, c'est qu'ils font plus de cas d'un collier de verre que de l'or, qui, chez des nations policées¹⁸, est d'une si grande conséquence¹⁹.

Il est impossible que nous supposions que ces gens-là soient des hommes ; parce que, si nous les supposions des hommes, on commencerait à croire que nous ne sommes pas nous-mêmes chrétiens.

De petits esprits exagèrent trop l'injustice que l'on fait aux Africains. Car, si elle était telle qu'ils le disent, ne serait-il pas venu dans la tête des princes d'Europe, qui font entre eux tant de conventions²⁰ inutiles, d'en faire une générale en faveur de la miséricorde et de la pitié ?

¹⁶ Eunuques : esclaves masculins dont on a coupé les parties génitales.

¹⁷ Grande conséquence : esprit logique.

¹⁸ Policées : civilisées.

¹⁹ Conséquence : importance.

« La fracture sexuelle », article paru dans *Le Monde*, le 7 mars 2004.

Les 8 mars²¹ se suivent et se ressemblent, selon un rituel aussi immuable²² que désolant. Chaque année, la Journée des femmes fournit l'occasion de mesurer, de déplorer, de dénoncer les inégalités entre hommes et femmes, en particulier les inégalités professionnelles d'autant plus criantes qu'elles sont formellement interdites par les lois Roudy de 1983 et Génisson de 2001. Chaque année, les pétitions de principe se multiplient sur la nécessité de réduire ou, mieux, d'effacer ces disparités. Chaque année enfin, l'on constate qu'en dépit de ces engagements solennels, la situation n'évolue guère.

Le scénario est, à nouveau, parfaitement respecté. L'Insee vient de dresser un constat sévère. Certes, l'univers du travail s'est fortement féminisé en l'espace d'une ou deux générations : la France compte 12 millions de femmes actives (46 % de la population active), soit 5,5 millions de plus qu'il y a quarante ans.

Mais les femmes restent victimes d'une triple inégalité.

Tout d'abord dans l'accès au travail : cela fait des années que le taux de chômage des femmes est de 2 points supérieur à celui des hommes ; de même, près d'une femme sur trois occupe un emploi à temps partiel (contre un homme sur vingt), le plus souvent subi et non pas choisi ; enfin, elles sont particulièrement touchées par la précarité, puisque 80 % des Français qui gagnent moins que le smic sont des femmes.

La deuxième inégalité se joue dans l'entreprise. Ainsi, l'écart moyen des salaires entre hommes et femmes dans le secteur privé ou semi-public reste depuis deux décennies de 20 % (10 % chez les journalistes du *Monde*) et les fonctions hiérarchiques sont, pour les deux tiers, occupées par des hommes (à cet égard, la rédaction du *Monde* n'est pas mieux lotie).

La troisième inégalité, enfin, porte sur la répartition du travail "invisible", mais pourtant bien réel, des tâches domestiques. En dépit de l'évolution du couple, les hommes continuent à y consacrer deux fois moins de temps que les femmes (2 h 13 contre 4 h 36 en moyenne, selon l'Insee).

La situation est donc sans ambiguïté. Et le président de la République, Jacques Chirac, est parfaitement fondé à vouloir faire de l'égalité professionnelle entre hommes et femmes la "*nouvelle frontière de la parité*". Comme est parfaitement légitime la "*mobilisation générale*" contre ces discriminations, décrétée par Nicole Ameline, la ministre déléguée à la parité et à l'égalité professionnelle.

Reste à y parvenir, au-delà de l'incantation²³. On en est loin. La parité politique entre les hommes et les femmes, bien qu'inscrite dans la Constitution depuis quatre ans, peine à entrer dans les faits quand elle n'est pas obligatoire. La parité professionnelle se heurte à des inégalités plus subtiles et redoutables, tant elles sont intimes, enracinées dans les mentalités, inscrites dans la vie quotidienne au travail comme à la maison. C'est pourtant bien l'application aux femmes des droits de l'homme qui est en jeu. Il serait temps de l'admettre.

²⁰ Conventions : règles, accords.

²¹ 8 mars : journée internationale de la femme.

²² Immuable : qui ne change pas.

²³ Incantation : paroles, formules magiques.

Postambule de la *Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne*, Olympe de Gouges, 1791

Féministe française, femme politique et écrivain, Olympe de Gouges (1748, guillotinée en 1793), rédigea au moment de la Révolution française une déclaration des droits de la femme et de la citoyenne. Cette déclaration se terminait par cet appel aux femmes.

Femme, réveille-toi ; le tocsin²⁴ de la raison se fait entendre dans tout l'univers ; reconnais tes droits. Le puissant empire de la nature n'est plus environné de préjugés, de fanatisme, de superstition et de mensonges. Le flambeau de la vérité a dissipé tous les nuages de la sottise et de l'usurpation. L'homme esclave a multiplié ses forces, a eu besoin de recourir aux chaînes pour briser ses fers. Devenu libre, il est devenu injuste envers sa compagne.

Ô femmes ! femmes, quand cesserez-vous d'être aveugles ? Quels sont les avantages que vous avez recueillis dans la révolution ? Un mépris plus marqué, un dédain plus signalé. Dans les siècles de corruption vous n'avez régné que sur la faiblesse des hommes. Votre empire est détruit ; que vous reste-t-il donc ? La conviction des injustices de l'homme. La réclamation de votre patrimoine, fondée sur les sages décrets de la nature ; qu'auriez-vous à redouter pour une si belle entreprise ? le bon mot du Législateur des noces de Cana ? Craignez-vous que nos Législateurs Français, correcteurs de cette morale, longtemps accrochée aux branches de la politique, mais qui n'est plus de saison, ne vous répètent : femmes, qu'y a-t-il de commun entre vous et nous ? Tout, auriez-vous à répondre. S'ils s'obstinaient, dans leur faiblesse, à mettre cette inconséquence en contradiction avec leurs principes ; opposez courageusement la force de la raison aux vaines prétentions de supériorité ; réunissez-vous sous les étendards de la philosophie ; déployez toute l'énergie de votre caractère, et vous verrez bientôt ces orgueilleux, non serviles adorateurs rampants à vos pieds, mais fiers de partager avec vous les trésors de l'Être Suprême.

Quelles que soient les barrières que l'on vous oppose, il est en votre pouvoir de les affranchir ; vous n'avez qu'à le vouloir.

²⁴ Tocsin : sonnerie de cloche répétée et prolongée.